



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

Séance du 27 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 22  
Nombre de conseillers représentés : 9  
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 31

L'an deux mille vingt trois, le vingt-sept février à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le vingt et un février, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

**Présents** : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Nicole EDOUARD, Jean-Luc BRIANCEAU, Jean-Luc RABILLARD, Bertrand BURNAUD, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickael ONILLON, Sarah MICHON, Stéphanie CHIFFOLEAU, Vincent BELLEAU, Patricia BLANCHARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Martial CAILLAUD, Isabelle CHAIGNE.

**Absents donnant pouvoir** : Jean-Pierre CITEAU a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Yvon BRIANCEAU a donné pouvoir à Michel VALLA, Odile DEGRANGE a donné pouvoir à Jean-Luc BRIANCEAU, Sarah RENAUD a donné pouvoir à Stéphane DENIS-LUTARD, Hélène LECOMTE a donné pouvoir à Christelle GAUBERT, Thony CHABOT a donné pouvoir à Stéphanie CHIFFOLEAU, Sébastien HULIN a donné pouvoir à Didier RETAILLEAU, Sophie CHATELLIER a donné pouvoir à Martial CAILLAUD, Pauline CAILLONNEAU a donné pouvoir à Isabelle CHAIGNE.

**Absentes** : Corinne BRAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

- Débat sur le rapport d'orientation budgétaire : **délibération n° 27022023\_01 approuvée à l'unanimité**
- Pacte fiscal et financier : convention 2022-2026 : **délibération n° 27022023\_02 approuvée à l'unanimité**
- Transfert du patrimoine Eclairage public des zones d'activités des communes membres vers la Communauté de Communes du Pays des Achards : **délibération n° 27022023\_03 approuvée à l'unanimité**
- Accord-cadre à bons de commande pour des travaux de signalisation verticale permanente et temporaire : **délibération n° 27022023\_04 approuvée à l'unanimité**
- Accord-cadre à bons de commande pour des travaux de signalisation horizontale : **délibération n° 27022023\_05 approuvée à l'unanimité**
- Convention avec le SyDEV : Programme annuel de rénovation éclairage public 2023 : **délibération n° 27022023\_06 approuvée à l'unanimité**
- Création d'un emploi d'adjoint technique territorial pour accroissement temporaire d'activité : **délibération n° 27022023\_07 approuvée à l'unanimité**

Affiché à la Mairie et à la Mairie Annexe le 02/03/2023

Publié sur le site internet le 02/03/2023